



PLAIDOYER

Position du Groupe VYV
Mars 2022

Autonomie

Mieux accompagner les personnes pour respecter leur dignité
et promouvoir leur citoyenneté

GR O U P E
vyv

Entrepreneur du
mieux-vivre



Fondées sur le respect de la dignité de toute personne humaine, des valeurs portées par notre modèle mutualiste

Respecter la dignité des personnes en situation de perte d'autonomie, de leurs aidants et des professionnels qui les accompagnent doit être la boussole de nos politiques et de nos actes

Le respect de la **dignité** des personnes doit être au cœur des solutions de prévention et d'accompagnement, au domicile comme en établissement.

L'égalité de notre devise républicaine doit se traduire au quotidien dans la promotion de l'égale dignité de toutes et tous, personnes accompagnées, aidants et professionnels. Les mutuelles ont en la matière un rôle majeur à jouer.

Garantir le libre choix et la participation de chaque citoyen, quel que soit son degré d'autonomie

Les personnes doivent pouvoir être actrices de leur parcours de vie et leur **liberté de choix** doit être respectée quels que soient le mode d'accompagnement et leur niveau d'autonomie.

La liberté de notre devise républicaine doit être au cœur des conditions d'application des politiques de l'autonomie. Les mutuelles sont parties prenantes pour faire en sorte que ce libre choix et cette participation soient une réalité en toutes circonstances.

Mobiliser une solidarité à tous les niveaux pour offrir à toutes et tous un accès équitable à un accompagnement de qualité et promoteur de lien social

La fraternité de notre devise républicaine se traduit en pratique par une **solidarité** entre tous les citoyens, et nous souhaitons que cela reste ainsi dans notre protection sociale de demain !

Dans une société de la longévité confrontée à la montée de risques liés à l'âge mais aussi aux affections chroniques et au handicap, la cohésion ne peut être mise en péril par manque de solidarités familiale, locale comme nationale. Nos mutuelles, par leurs actions et couvertures, sont nées et se développent autour de cette solidarité.



Le Groupe VYV se mobilise pour faire vivre ces dimensions de liberté, de dignité et de solidarité avec ses adhérents, patients et clients. Nous souhaitons qu'elles restent au cœur des politiques publiques de demain !



CE QUE LE GROUPE VYV FAIT

Cellules éthique et bientraitance

En Bourgogne Franche-Comté, une Cellule éthique et bientraitance (CEB) par Ehpad offre un espace consultatif et réflexif permettant de formuler des avis sur les questions éthiques en éclairage sur une situation donnée. Volontaires, engagés sur une durée de 2 ans, ses membres sont des salariés qui apportent un point de vue personnel et non en tant que représentants de leur catégorie socioprofessionnelle ou de l'établissement. La cellule fonctionne en groupe semi-ouvert permettant d'associer des personnalités externes, choisies pour leur compétence et leur intérêt pour les problèmes éthiques. Elle participe également au renforcement des relations de confiance à même de favoriser le consentement et la liberté de choix des résidents.

CE QUE LE GROUPE VYV FAIT

Une participation de tous les instants pour les usagers

Les formules de participation pour les résidents et usagers de nos établissements, services et logements et pour leurs proches sont à ce jour largement usitées autour de **six pratiques principales**.

Le contact direct est plébiscité par les structures, contacts avec les usagers, contacts avec leurs proches. Il s'agit de la meilleure solution de dialogue et de partage d'informations.

La tenue de réunions, thématiques ou non, permettant de faciliter la prise de contacts, la libération de la parole, de se comprendre et d'aboutir plus facilement à des solutions.

L'organisation de campagnes de **questionnaires de satisfaction** auprès des usagers et des familles, interpellant sur la qualité des prestations, le fonctionnement de la structure, l'identification de besoins et souhaits complémentaires.

Nombreux sont les établissements et services qui ont créé **un journal ou une gazette**, favorisant les liens et l'interaction entre la structure, les usagers et les familles.

Certaines structures proposent également l'instauration **de groupes de paroles** ouverts aux usagers et à leurs proches, souvent sous l'égide d'un professionnel psychologue.

D'autres trouvent dans **les actions d'animation** et d'activités de vie sociale les outils permettant sans entrave le partage et les échanges. La parole est plus libre, la relation plus ouverte.

Pour des parcours de vie privilégiant le maintien de l'autonomie, l'accompagnement dans la dignité et évitant les ruptures

Les propositions du Groupe VYV portent sur l'amélioration de la détection des fragilités et une mobilisation de professionnels, de moyens techniques et numériques, au service d'une prévention devenue prioritaire dans les politiques de santé.

Favoriser la prévention à tout âge

Pour faire face aux risques croissants liés à l'âge, aux affections chroniques, au handicap et à d'autres formes de précarité, **la prévention primaire et/ou secondaire** doit être davantage investie. Elle permet de limiter le risque et d'augmenter l'espérance de vie en bonne santé, et est aussi une condition de la soutenabilité à long terme de nos systèmes de santé. Elle passe par une détection des fragilités et un accompagnement tout au long de la vie, et notamment dans la période de transition entre l'activité et la retraite, dans les dimensions de l'alimentation et de l'activité physique. Elle est facilitée par des outils numériques et un aménagement du cadre de vie **comme déterminant de santé**.



CE QUE LE GROUPE VYV FAIT

Détection des fragilités avec Icope

En Occitanie, le Groupe VYV s'est engagé dans le déploiement du dispositif Icope, porté par le gérontopole du CHU de Toulouse, par une action de repérage et de prévention de la perte d'autonomie et de son accentuation pour les personnes concernées et leurs aidants. Il s'agit de mieux prévenir la perte d'autonomie et d'améliorer la santé globale (physique, mentale et sociale) des personnes à domicile, tout en expérimentant un modèle d'innovation organisationnelle. Cette première expérimentation sera étendue progressivement à d'autres régions.

CE QUE LE GROUPE VYV FAIT

Maisons sport-santé

Pour prévenir la perte d'autonomie de personnes fragiles (malades chroniques, personnes souffrant d'obésité morbide, seniors de plus de 75 ans, etc.) ou plus largement pour accompagner un large public vers la pratique régulière, le Groupe VYV s'engage dans le déploiement de Maisons sport-santé avec plusieurs de ses établissements comme, par exemple, à Albi, Saint-Brieuc, Paris ou Ballan-Miré. Les équipes médicales et de rééducation proposent un accompagnement spécifique et personnalisé d'activité physique adaptée pour contribuer à améliorer l'état de santé, l'autonomie et la qualité de vie des bénéficiaires.

Viser une société 100 % accessible et inclusive

Rester autonome signifie que la société rend l'accès à toutes les dimensions de la vie plus facile, quelles que soient les causes d'une perte d'autonomie. L'accessibilité n'est pas que matérielle ou physique (bâtiments ou transports) mais concerne également l'accès à l'information, à la communication, aux services ou encore à la culture... La loi de 2005 avait fixé un cap qui n'est malheureusement pas toujours tenu. Les politiques de l'autonomie doivent poursuivre cet effort vers l'accessibilité ! L'inclusion implique également la possibilité de faire un choix entre plusieurs modalités d'accès ou d'accompagnement mais aussi un changement de regard de la société sur les personnes vulnérables qui doivent pouvoir être acceptées avec leurs différences **comme citoyennes à part entière.** ➤

CE QUE LE GROUPE VYV FAIT

Logement API – Accompagné, partagé, inséré

Pour accompagner les personnes fragiles dans leurs parcours de vie, quel que soit leur niveau de dépendance, en respectant le libre choix de vivre à domicile, le Groupe VYV propose une offre de résidences seniors sociales accessible au plus grand nombre en se différenciant par le tarif et une offre « santé et prévention ». Le groupe s'engage dans le déploiement de cette offre avec une cible de 600 nouveaux logements livrés à horizon 2024. Des habitats « Accompagné, partagé et inséré » dans la vie locale (Api) sont déjà en fonctionnement en Bretagne (Baden, Dinan et le Rheu); ils proposent un habitat social sécurisé et animé par un animateur du projet de vie partagé.

CE QUE LE GROUPE VYV FAIT

L'application mobile Sens

Une société accessible, c'est aussi permettre une bonne compréhension de son environnement pour les jeunes adultes. L'application Sens, développée par le Groupe VYV en Pays de la Loire, vise à faciliter l'accès des jeunes déficients auditifs et visuels à des informations qui les concernent grâce à une interface adaptée à leur handicap. Innovante et récompensée, l'application est téléchargeable gratuitement et met à disposition des jeunes de 16 à 25 ans des informations locales sur la vie quotidienne, la formation, l'emploi, la santé, la culture, afin de les aider à gagner en autonomie grâce à un « kit de sortie » contenant l'ensemble des ressources dont ils pourraient avoir besoin.

CE QUE LE GROUPE VYV FAIT

Étude Handigynéco

Accompagner les femmes en situation de handicap pour réduire les risques gynécologiques est un enjeu majeur, notamment pour faire face aux violences et maltraitances faites aux femmes (4 femmes en situation de handicap sur 5 subissent des violences) ou encore pour les accompagnements dans le dépistage des cancers du sein ou du col de l'utérus (58 % des femmes en situation de handicap en Île-de-France déclarent un suivi gynécologique contre 77 % de toutes les femmes).

Face à cette situation alarmante, l'étude Handigynéco a été conduite en Île-de-France avec plusieurs objectifs : recenser l'offre de soins commune dédiée aux soins gynéco-obstétricaux pour les femmes en situation de handicap, analyser les besoins des femmes en situation de handicap, mieux connaître les besoins des professionnels et acteurs santé et identifier les problématiques d'accès aux soins.

Le Groupe VYV s'engage pour l'accessibilité à toutes les personnes en perte d'autonomie de ses actions et infrastructures. Il promeut une application pleine et entière des mesures d'accessibilité de la loi de 2005.



Transformer l'offre de soins et d'accompagnement de la perte d'autonomie

La situation actuelle dans les établissements et services pour personnes en perte d'autonomie, encore aggravée par la crise Covid, montre les limites des modèles existants d'accompagnement. Nous devons collectivement transformer l'offre pour permettre de se sentir chez soi, dans des conditions matérielles et sociales garantant d'un parcours de vie souhaité et épanoui. Cela passe par une nouvelle **approche domiciliaire**, un renforcement des coopérations entre sanitaire, social et médico-social et une meilleure prise en compte des ruptures d'accompagnement.

Les établissements doivent être repensés comme des lieux ouverts sur la cité pour jouer un rôle de véritable **plateforme de ressources** répondant aux besoins de la population du territoire, favorisant ainsi le décroisement et le changement de regard sur les fragilités en général.

Le numérique doit être considéré comme un levier majeur pour accompagner cette transformation de l'offre et des pratiques en permettant d'améliorer la qualité et la continuité de l'accompagnement des personnes, de favoriser la circulation des informations entre professionnels, avec les personnes accompagnées, et d'impliquer davantage les usagers dans leur parcours.



Le Groupe VYV développe des solutions innovantes pour la transformation de l'offre de soins et d'accompagnement, autour d'une vraie politique du chez soi. Il milite pour un renforcement de l'encadrement soignant des personnes accompagnées au niveau des normes internationales en la matière.

CE QUE LE GROUPE VYV FAIT

Les Dispositifs renforcés de soutien à domicile (Drad)

Le Groupe VYV, dans le cadre d'une initiative de la Fédération nationale de la Mutualité Française, a lancé plusieurs expérimentations à destination des personnes âgées en situation de perte d'autonomie qui souhaitent continuer à vivre à leur domicile : les Drad pour Dispositifs renforcés de soutien à domicile. En Val-d'Oise, dans le Limousin ou en Pays de la Loire, les Drad sont des services complets et innovants mis en place par des Ehpad ou des Ssiad sur leur territoire pour le maintien à domicile de personnes avec des niveaux de perte d'autonomie élevés (GIR de 1 à 4), dans le cadre de l'Apa (Allocation personnalisée d'autonomie). Avec ces expérimentations, le Groupe VYV entend contribuer au virage domiciliaire de la transformation de l'offre d'accompagnement de la perte d'autonomie.

CE QUE LE GROUPE VYV FAIT

Les services à domicile Atome

La loi de financement de la Sécurité sociale 2022 officialise les services autonomie à domicile (fusion des Saad, Ssiad et Spasad) en prévoyant une dotation de coordination. En cohérence avec ce cadre législatif, les services de soins et d'accompagnement du Groupe VYV en Bourgogne sont déjà structurés en services autonomie. Le Groupe VYV souhaite valoriser cet actif et s'inspirer des expériences d'autres territoires pour développer une offre de services à domicile complète et coordonnée intégrant une offre de prestations large pouvant s'appuyer sur de nouvelles technologies internes à son réseau de partenaires dans les territoires.



Réenchanter les métiers et mieux reconnaître l'engagement des professionnels

La crise récente a rendu plus urgente une revalorisation et une reconnaissance des métiers du soin et de l'accompagnement. Les augmentations salariales en sont un aspect, mais il est nécessaire de « réenchanter les parcours professionnels » et d'offrir des perspectives attrayantes et accessibles aux jeunes comme aux personnes investies depuis plusieurs années avec de nouveaux métiers du « prendre soin » et un investissement fort des opérateurs dans l'amélioration des conditions d'exercice des professionnels.



CE QUE LE GROUPE VYV FAIT

Agents d'accompagnement en Ehpad

Dans plusieurs de ses Ehpad en Pays de la Loire, le Groupe VYV expérimente un dispositif innovant de formation de professionnels d'accompagnement auprès des personnes âgées. Pour pallier le manque de professionnels et renforcer les équipes, le métier d'agent d'accompagnement en Ehpad est créé, proposant une formation pour 15 demandeurs d'emploi. Cette formation expérimentale propose un parcours professionnalisant pour des personnes n'ayant pas de qualification. Au regard de la réussite de cette formation, un déploiement national est en cours.

CE QUE LE GROUPE VYV FAIT

Équipes autonomes

Convaincu que l'attractivité des métiers, au-delà du niveau de salaire, passe également par une organisation du travail qui donne du sens en renforçant l'encadrement intermédiaire et en donnant aux professionnels de terrain davantage de moyens, de responsabilité et d'autonomie pour vivre leur mission, le Groupe VYV encourage l'évolution des organisations en équipes autonomes. La démarche démarre dans le secteur du domicile en Pays de la Loire et va s'élargir à d'autres régions. À partir de ces premières expérimentations, un déploiement dans d'autres secteurs est envisagé.

Le Groupe VYV s'engage pour rendre les métiers plus attractifs et les carrières plus évolutives, et souhaite que le cadre budgétaire, conventionnel, législatif et réglementaire des métiers du soin et de l'accompagnement traduise au plus vite l'ambition d'un secteur du « care » moteur dans le développement de notre économie et de notre société.

Pour une solvabilisation adaptée aux besoins et à la situation de chacun et garante d'équité d'accès aux dispositifs

Le Groupe VYV demande un renforcement des moyens de la 5^e branche, soutient la garantie d'une assurance dépendance complémentaire en inclusion dans les contrats santé. Il s'engage également sur des solutions de couverture pour les aidants pour lesquelles un cadre fiscal et réglementaire facilitateur devrait être mis en place.

Porter un socle de solidarité nationale renforcé et des dispositifs complémentaires pour la perte d'autonomie et l'aidance

La création de la 5^e branche « autonomie » marque le passage d'une logique d'aide sociale à une logique de protection sociale pour les personnes vulnérables. Cela doit donc s'accompagner de moyens conséquents, combinant un socle public suffisant et des financements complémentaires construits selon des logiques de solidarité et de mutualisation large. Les mutualistes sont prêts à s'engager dans cette voie pour la couverture de la perte d'autonomie comme pour le soutien aux aidants.



CE QUE LE GROUPE VYV FAIT

L'Observatoire de l'imprévoyance

Initié par le Groupe VYV, l'Observatoire de l'imprévoyance vise à révéler les carences de couverture prévoyance et mesurer leurs conséquences sur le quotidien des Français. Avant tout ouvert sur la société, il s'agit d'un espace d'échanges et de débats créé pour éveiller les consciences. L'observatoire entend mettre en évidence les manques de couverture de protection sociale complémentaire en France et d'en mesurer les conséquences. Il s'adresse aussi bien aux entreprises qu'aux individus et observe toutes les catégories de population.

CE QUE LE GROUPE VYV FAIT

Assurance autonomie et prévoyance complémentaire des aidants

Le Groupe VYV est présent en assurance perte d'autonomie en inclusion dans les garanties santé (près de 3,3 millions de personnes couvertes), aussi bien en couvertures collectives qu'en couvertures individuelles du risque de perte d'autonomie. Le Groupe VYV a aussi développé une offre de couverture prévoyance complémentaire pour les aidants salariés d'entreprises ou de branches assurées par ses entités.

S'adapter aux situations de chacun par la mobilisation de l'épargne et du patrimoine

Les manques de financement pour des situations de handicap ou de perte d'autonomie s'élèvent à 4,3 milliards d'euros. Il est indispensable de sensibiliser l'ensemble de nos concitoyens à l'importance d'une mobilisation de leur épargne et de leur patrimoine pour prendre en compte les situations familiales touchant leurs proches en situation de handicap ou de dépendance.

CE QUE LE GROUPE VYV FAIT

Viager mutualisé

Le fonds Coremimmo est le premier fonds viager institutionnel à destination de l'ensemble de la population. Ce fonds viager mutualisé à vocation sociale permet aux retraités propriétaires immobiliers de rester à leur domicile tout en touchant le capital issu de la vente de leur bien en une seule fois. La totalité de la valeur du bien immobilier est acquise comptant, déduction faite du droit d'usage et d'habitation. Afin de concilier le rôle social avec les exigences financières, une politique d'acquisition a été mise en place; elle privilégie les zones où le marché de l'immobilier est peu fluide.

Le Groupe VYV est porteur de propositions concernant la mobilisation de l'épargne, notamment l'épargne retraite, du patrimoine immobilier comme le viager mutualisé, et demande que ces supports bénéficient d'incitations fiscales et d'accompagnement les rendant attractifs pour le plus grand nombre.



Garantir l'accès aux dispositifs par la régulation des prix d'hébergement

L'accès aux accompagnements de la perte d'autonomie, notamment en établissement, est dans beaucoup de cas plus coûteux que ce que les retraités reçoivent mensuellement avec leur pension. Nous estimons nécessaire la mise en place de tarifications qui tiennent compte des revenus et des personnes, afin que les ménages les moins aisés puissent avoir accès à des accompagnements de qualité.

CE QUE LE GROUPE VYV FAIT

Accessibilité facilitée, tarifs maîtrisés

Le Groupe VYV s'engage déjà à garantir l'accessibilité financière de ses établissements et services sur l'ensemble du territoire. Sur les 7844 lits de ses Ehpad, 75 % d'entre eux sont habilités à l'aide sociale, pour que tout résident dont les ressources seraient limitées puisse bénéficier d'une place en établissement.

Aussi, dans un souci de préserver des tarifs hébergement maîtrisés, les Ehpad du Groupe VYV proposent un prix moyen mensuel de 1806 € pour l'hébergement d'une place (hors tarif dépendance GIR 5 et 6), bien en-dessous du tarif mensuel moyen de 2169 € pour l'ensemble des Ehpad en France.

Le Groupe VYV propose une évolution du cadre de tarification des établissements pour personnes âgées vers une tarification solidaire.

Pour une gouvernance et une coordination des politiques de l'autonomie sur les territoires mobilisant les personnes et les acteurs

Le Groupe VYV souhaite que les mutualistes, comme d'autres acteurs de l'ESS et fédérations représentatives des personnes, soient plus étroitement associés à des instances de gouvernance des politiques de l'autonomie dans les territoires.

Le Groupe VYV est fortement impliqué dans le développement de coopérations et d'innovations sur les territoires. En tant qu'opérateurs de soin et d'accompagnement, nous sommes désireux d'aller plus loin dans ce sens, en articulation avec les dispositifs existants et en cours de déploiement (CPTS, DAC, communautés 360, etc.).

Associer les personnes et les acteurs à la gouvernance des politiques de l'autonomie sur les territoires

Les approches administrées des politiques de l'autonomie montrent leurs limites. Il est impératif de remettre de la démocratie dans la gouvernance de ces politiques, et cela au plus près des personnes, dans les bassins de vie. Les instances qui mettent en œuvre les politiques de l'autonomie sur les territoires doivent, à l'instar de ce que la CNSA a instauré au niveau national, faire une place active aux parties prenantes concernées et leurs représentants comme aux opérateurs de terrain.



Innover dans la coordination des dispositifs

Nous constatons les effets pervers des dispositifs en silo et des interventions d'acteurs non coordonnées auprès des personnes. Il est temps de passer à une vraie innovation de réseau entre acteurs publics et privés, en facilitant la coordination de leurs interventions. Cela implique des innovations sociales, dans la combinaison des interventions en forte interaction avec les personnes concernées, et des innovations technologiques et numériques.

CE QUE LE GROUPE VYV FAIT

Life Companion

Life Companion est un assistant numérique, développé par un établissement du Groupe VYV, sur mesure, très personnalisable et pouvant être utilisé en logiciel d'aide à la communication grâce à sa synthèse vocale intégrée, mais aussi en accès informatique autour d'usages variés (claviers visuels, aide au déplacement de la souris, raccourcis, etc.). Il s'adresse aux patients jeunes dyscommunicants, aux adultes avec troubles du spectre de l'autisme, aux personnes atteintes de la maladie d'Huntington, ainsi qu'à leurs aidants.



LE GROUPE VYV EN CHIFFRES

Un groupe de protection sociale au service du mieux-vivre



Près de
11 millions
de personnes protégées



45 000
collaborateurs



10 000
élus locaux
et militants



Plus de
174 000
logements dont 88 %
de logements locatifs sociaux



Près de
1 700
établissements de soin
et d'accompagnement



Plus de
26 000
collectivités territoriales



Près de
10 milliards
d'euros de chiffre d'affaires



Près de
69 000
entreprises clientes
en santé et prévoyance

Des solutions pour renforcer l'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap



3,3 millions
de personnes couvertes
en assurance
perte d'autonomie



Plus de
2 millions
d'adhérents aidants
accompagnés par
Ressources Mutuelles Assurances



7 844
places et lits
dans nos établissements
pour personnes âgées



143
établissements et services
pour personnes en situation
de handicap



109
services d'aide,
de soins et d'accompagnement
à domicile



229
établissements
pour personnes âgées,
dont 115 Ehpad



*Dans le règne des fins,
tout a un prix ou une dignité.
Ce qui a un prix peut tout aussi bien
être remplacé par quelque chose d'autre
à titre d'équivalent; au contraire
ce qui est supérieur à tout prix,
ce qui par suite n'admet pas d'équivalent,
c'est ce qui a une dignité.*

Emmanuel Kant

G R O U P E
vyv

Entrepreneur du
mieux-vivre